

**Tarifs applicables
pour les élèves de compétence Région
sur le territoire de Terre de Provence**

(sous réserve de validation
en conseil communautaire du 7 juin)

Les familles à ressources modestes (quotient familial inférieur à 700€) participeront uniquement aux frais de dossier à hauteur de 10€.

Pour les autres familles :

Pour les demi-pensionnaires :

- 60 € pour les inscriptions effectuées jusqu'au 31 décembre 2018
- 45 € pour les inscriptions effectuées à partir du 1^{er} janvier 2019
- 25 € pour les inscriptions effectuées à partir du 1^{er} avril 2019

Pour les internes :

- 45 € pour les inscriptions effectuées jusqu'au 31 décembre 2018
- 35 € pour les inscriptions effectuées à partir du 1^{er} janvier 2019
- 20 € pour les inscriptions effectuées à partir du 1^{er} avril 2019